



Volume 9, numéro 1 · février 2004

La mortalité par traumatismes non intentionnels en Mauricie et au Centre-du-Québec

Les traumatismes non intentionnels constituent la majeure partie des décès du regroupement des lésions traumatiques et empoisonnements. Ce regroupement demeure la principale cause de la surmortalité observée en Mauricie et au Centre-du-Québec. Le côté grandement évitable de cette mortalité demande que l'on analyse plus finement cette problématique pour les personnes résidant dans la région.

Les traumatismes non intentionnels regroupent les lésions traumatiques et empoisonnements fortuits. Ainsi, sont exclus des résultats présentés, les traumatismes découlant de sa propre action ou de celle d'une autre personne, ainsi que ceux indéterminés quant à leur intention. Dans ce bulletin, deux regroupements de traumatismes non intentionnels seront plus précisément analysés : les accidents de véhicules moteur et les chutes accidentelles.

Les tableaux de ce bulletin présentent les taux ajustés selon l'âge et le sexe, les indices comparatifs de mortalité et le nombre annuel moyen de décès. Des tests statistiques ont été utilisés pour établir les différences significatives.

Les traumatismes non intentionnels selon le sexe

Comme l'indique le tableau 1, le taux ajusté de mortalité par traumatismes non inten-

tionnels présente une valeur nettement plus élevée dans la région qu'au Québec (34,6 pour 100 000 contre 26,2 pour 100 000). Cette surmortalité est essentiellement attribuable à la situation prévalant chez les hommes qui se signalent par un taux de 50,6 pour 100 000 en région contre 36,1 pour 100 000 pour l'ensemble du Québec. Les femmes de la région connaissent un taux qui, quoique légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des Québécoises, ne s'en éloigne pas de façon significative (19,3 contre 16,9 pour 100 000).

Cette mortalité supérieure par traumatismes non intentionnels se retrouve pour les deux territoires sociosanitaires avec des taux de 37,8 pour 100 000 pour le Centre-du-Québec et de 32,0 pour 100 000 en Mauricie. Là encore, ce résultat provient surtout de la situation prévalant chez les hommes (54,8 pour 100 000 au Centre-du-Québec et 47,2 pour 100 000 en Mauricie).

Tableau 1
Nombre annuel moyen, taux ajusté pour 100 000 et indice comparatif de mortalité (ICM)
par traumatismes non intentionnels selon le sexe, territoires et districts de la région
de la Mauricie et du Centre-du-Québec et Québec, 1995-1999

Territoire	Hommes			Femmes			Total		
	Nombre moyen	Taux	ICM	Nombre moyen	Taux	ICM	Nombre moyen	Taux	ICM
Haut St-Maurice	6	75,1*	1,99	3	33,0*	1,91	8	54,4*	1,96
Mékinac	5	65,8*	1,81	3	27,5	1,53	7	47,2*	1,70
Centre-de-la-Mauricie	14	40,1	1,12	9	15,0	1,05	23	27,6	1,09
Maskinongé	7	59,1*	1,63	2	13,8	0,76	10	34,1	1,27
Trois-Rivières	14	36,2	1,00	10	15,4	0,93	24	25,5	0,97
Des Chenaux	5	99,1*	2,15	3	31,0*	1,85	9	67,1*	2,02
Cap-de-la-Madeleine	8	41,4	1,10	4	13,9	0,82	13	26,7	0,99
Mauricie	59	47,2	1,27	34	17,5	1,06	93	32,0*	1,19
Nicolet-Yamaska	8	68,5*	1,96	6	38,8*	1,80	14	53,8*	1,89
Bécancour	6	53,7*	1,52	2	10,8	0,74	7	33,5	1,21
Drummond	19	44,5*	1,26	8	14,3	0,86	27	28,9*	1,11
Arthabaska	18	59,4*	1,64	11	29,5*	1,61	29	44,4*	1,63
De l'Érable	8	68,7*	1,91	2	15,6*	0,78	11	40,4*	1,47
Centre-du-Québec	59	54,8*	1,55	29	21,3	1,17	88	37,8*	1,40
Mauricie-et Centre-du-Québec	118	50,6*	1,40	63	19,3	1,11	181	34,6*	1,28
Québec	1 229	36,1	1,00	785	16,9	1,00	2 014	26,2	1,00

* p < 0,05

Toutefois, le taux des femmes du Centre-du-Québec bien qu'il ne diffère pas significativement de celui des Québécoises demeure préoccupant (21,3 contre 16,9 pour 100 000).

Au chapitre des districts sociosanitaires, un grand nombre d'entre eux se signalent de façon significative par une importante surmortalité quant aux taux sexes réunis. Ainsi, les districts de Drummond, l'Érable, Arthabaska, Mékinac, Nicolet-Yamaska, Haut-Saint-Maurice et des Chenaux présentent en ordre croissant des taux allant de 29 à 67 pour 100 000. De plus, les districts de Maskinongé et de Bécancour présentent aussi des taux nettement supérieurs (34 pour 100 000), mais de façon non significative, à ceux du Québec. Par contre, pour les districts les plus urbanisés de la Mauricie (Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et le Centre-de-la-Mauricie) leur taux est comparable ou à peine supérieur à celui du Québec (26 à 28 pour 100 000).

Chez les hommes, la tendance est plus forte encore puisque, non seulement les taux des mê-

mes districts sont plus élevés (entre 44 et 99 pour 100 000), mais ils deviennent significatifs pour Maskinongé et Bécancour (54 et 59 pour 100 000). Il faut rappeler que la variation observée des taux ajustés pour les districts sociosanitaires doit être interprétée avec prudence (particulièrement pour les moins peuplés). Il n'en reste pas moins que les territoires à dominante rurale sont particulièrement vulnérables avec des indices comparatifs de mortalité s'approchant du double de la situation québécoise. On pense, ainsi, au district des Chenaux qui comptait une moyenne de cinq décès par année pour traumatismes non intentionnels chez les hommes au cours de la période étudiée au lieu des deux décès attendus si le district s'était comporté comme l'ensemble du Québec.

La tendance observée par district est, toutefois, beaucoup moins perceptible chez les femmes. En effet, les différences sont généralement non significatives, à l'exception des femmes des districts du Haut-Saint-Maurice, des Chenaux et de Nicolet-Yamaska qui présentent les trois taux de

Tableau 2
Taux ajusté de mortalité pour 100 000 selon le sexe et l'âge
par traumatismes non intentionnels, territoires de la région
de la Mauricie et du Centre-du-Québec et Québec, 1995-1999

Sexe	Québec	Région	Mauricie	Centre-du-Québec
0 an				
Hommes	13,2	24,8	32,3	17,0
Femmes	3,5	0,0	0,0	0,0
Total	8,5	12,6	16,4	8,6
1-14 ans				
Hommes	9,5	14,6*	13,7	15,5
Femmes	5,5	8,4	7,7	9,2
Total	7,5	11,6*	10,8	12,5*
15-24 ans				
Hommes	39,5	63,7*	39,8	89,8*
Femmes	13,1	16,4	10,1	23,4*
Total	26,6	40,8*	25,3	57,9*
25-44 ans				
Hommes	29,2	46,2*	49,8*	42,4*
Femmes	8,6	11,3	7,8	15,6*
Total	19,1	29,3*	29,2*	29,5*
45-64 ans				
Hommes	29,9	40,3*	37,5	44,1*
Femmes	11,0	13,3	11,7	15,4
Total	20,3	26,7*	24,4	29,7*
65 ans et plus				
Hommes	112,4	130,4*	123,7	140,5*
Femmes	78,7	79,6	86,2	70,5
Total	92,1	99,6	100,0	99,6

* p < 0,05

mortalité les plus élevés avec des indices de mortalité s'approchant, là aussi, du double de la valeur québécoise.

Les traumatismes non intentionnels selon l'âge

Au chapitre des tendances selon l'âge (tableau 2), on constate que les personnes âgées sont les plus touchées par les traumatismes non intentionnels (99,6 pour 100 000), devant les 15-24 ans (48,8 pour 100 000), les 25-44 ans (29,3 pour 100 000) et les 45-64 ans (26,7 pour 100 000). Les nouveaux-nés et les 1-14 ans demeurent les moins sujets à décéder de cette cause (avec des taux de 12,6 et 11,6 pour 100 000). Cette différence selon l'âge s'observe de façon nettement marquée chez les hommes qui restent à tout âge davantage concernés par cette mortalité spécifique. La tendance est moins marquée chez les femmes. En effet, les taux selon l'âge des femmes adultes de moins de 65 ans demeurent rapprochés (variant de 11,3 à 16,4 pour 100 000) pour connaître une augmentation extrêmement importante chez les 65 ans et plus (79,6 pour 100 000). Par ailleurs, il est à souligner que la surmortalité sexes ré-

unis de la région s'observe de façon significative tant chez les 1-14 ans, les 15-24 ans, les 25-44 ans et les 45-64 ans. La surmortalité la plus importante (de l'ordre de 50 %) se retrouve de 1 à 44 ans. Cette situation est évidemment fortement attribuable aux taux masculins. En effet, les hommes (exception faite des moins de 1 an) connaissent une surmortalité à tout âge y compris chez les 65 ans et plus.

Les taux par âge des femmes de la région ne diffèrent pas de façon significative de ceux du Québec. Malgré tout, exception faite des femmes âgées et des poupons, les taux restent légèrement supérieurs à ceux des Québécoises à âge égal.

La tendance selon l'âge diffère entre les deux territoires sociosanitaires. Le Centre-du-Québec présente une surmortalité sexes réunis aux mêmes groupes d'âge que pour l'ensemble de la région. Cette surmortalité est très nette chez les hommes chez qui elle est statistiquement significative pour tous les groupes d'âge, sauf les nouveau-nés et les 1-14 ans. Cependant, contrairement à la région, les femmes du Centre-du-Québec connaissent à 15-24 ans et à 45-64 ans des taux de mortalité significativement supérieurs à ceux du Québec. Il en va tout autrement pour la Mauricie où le poids représenté par ses trois districts les plus urbanisés entraîne une situation particulière. Ainsi, seul le taux des 25-44 ans se distingue par une mortalité significativement supérieure à celle du Québec, et ce, seulement du fait des hommes.

Les accidents de véhicules moteur et les chutes accidentelles

Les accidents de véhicules moteur constituent une partie non négligeable des traumatismes non intentionnels. Dans la région, 45 % des décès par traumatismes non intentionnels sont causés par des accidents de véhicules moteur.

La région connaît à cet égard une surmortalité importante avec un taux de 17,0 pour 100 000 contre 10,3 pour 100 000 au Québec (tableau 3). Cette surmortalité existe pour les deux sexes, mais elle est plus marquée chez les hommes (25,6 contre 14,6 pour 100 000) que chez les femmes (8,5 contre 6,3 pour 100 000).

Tableau 3
Taux ajusté de mortalité pour 100 000
selon le sexe et l'âge par traumatismes routiers et par chutes,
Mauricie et Centre-du-Québec et Québec, 1995-1999

Sexe	Traumatismes routiers		Chutes	
	Québec	Région	Québec	Région
Hommes	14,6	25,6*	8,0	8,6
Femmes	6,3	8,5*	6,2	6,3
Total	10,3	17,0*	7,0	7,4
0 an	2,4	0,0	0,2	0,0
1-14 ans	3,9	7,7*	0,1	0,0
15-24 ans	19,4	32,4*	0,7	0,7
25-44 ans	9,8	18,6*	0,9	0,8
45-64 ans	8,3	12,5*	2,4	3,6
65 ans et plus	16,1	18,7	55,3	57,0

* p < 0,05

Cette mortalité plus marquée se retrouve pour tous les groupes d'âge, à l'exception des 65 ans et plus et des nouveau-nés. Les 15-24 ans constituent un groupe particulièrement concerné dans la région puisque la surmortalité affecte un groupe d'âge déjà très à risque de décéder de cette cause pour l'ensemble du Québec.

Au chapitre de la mortalité par chute, la région connaît un taux similaire à celui du Québec (7,4 contre 7,0 pour 100 000). Cette situation prévaut tant chez les hommes (8,6 contre 8,0 pour 100 000) que chez les femmes (6,3 contre 6,2 pour 100 000). La mortalité par chute est un phénomène qui affecte essentiellement les 65 ans et plus (57 pour 100 000).

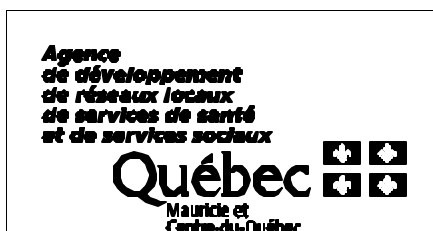
Conclusion

- La région connaît une surmortalité par traumatismes non intentionnels attribuables principalement à la situation prévalant chez les hommes.
- Cette mortalité plus importante est présente pour les deux territoires et dans la plupart des districts, sauf ceux les plus urbanisés de la Mauricie.
- À l'exception des nouveau-nés et des personnes âgées, on retrouve cette surmortalité à tout âge. Mais chez les hommes, même les plus âgés sont concernés.
- Les accidents avec véhicules moteur sont responsables en bonne partie du plus grand nombre de décès par traumatismes non intentionnels de la région.
- La mortalité plus importante par accident de véhicules moteur en région touche les deux sexes, mais le problème est beaucoup plus marqué chez les hommes.

Yves Pepin
Agent de recherche

Les textes et les données publiés dans ce bulletin peuvent être reproduits sans autorisation si la source est mentionnée.

Dépôt légal
 Bibliothèque nationale du Québec
 Bibliothèque nationale du Canada
 ISSN 1709-0474



Profil 04, un regard averti sur la santé est rédigé par les membres de l'équipe connaissance/surveillance du Groupe Vigie et qualité des services de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Le bulletin est disponible sur notre site web à l'adresse suivante :
www.agencesss04.qc.ca

Pour des exemplaires supplémentaires :

Thérèse Brunelle
 550, rue Bonaventure, Trois-Rivières (QC) G9A 2B5
 Téléphone : (819) 693-3908 • Télécopieur : (819) 373-1627

Pour des renseignements additionnels :

Diane Carignan
 570, rue Hériot, Drummondville (QC) J2B 1C1
 Téléphone : (819) 477-6221, poste 2522 • Télécopieur (819) 477-9443